

Un nouveau propriétaire pour la maison familiale du Bataillet

Les membres du Comité central de l'Aviation civile et de la Météorologie (CCAS) ont été informés lors de la réunion du 23 juin 2014 que la maison familiale du Bataillet avait été reprise, après appel d'offre, par la fédération CAP France*.

Le repreneur s'est engagé à poursuivre les activités de la maison familiale du Bataillet en reprenant prioritairement les personnels sous contrat avec l'association ARAMIS, les personnels fonctionnaires et agents de l'Etat étant reclassés au sein de la DGAC.

Les activités reprendront à partir de janvier 2015.

Le contrat de vente prévoit que pendant les trois prochaines années, les personnels de l'Aviation civile et de Météo-France (les retraités aussi) pourront continuer de bénéficier des prestations mises en place par CAP France, le CCAS ayant décidé de maintenir un subventionnement pour les agents.

Les craintes que nous pouvions avoir quant au devenir de la maison familiale du Bataillet se sont donc en grande partie dissipées, les diverses interventions à ce sujet (l'association « Les Amis du Bataillet », usagers du site, personnels, syndicats, responsables politiques locaux et autres ...) ayant aidés nos administrations – Aviation civile et Météo-France – à recourir à une solution acceptable pour le plus grand nombre.

PIERRE CHAILLOT

** Organisme qui gère une centaine de villages vacances « à la mer, à la campagne, à la montagne, dans les plus belles régions de France ». Cette fédération s'est engagée dans une démarche de tourisme durable et responsable avec un label «Chouette Nature» (certification ISO 14001) et pour une limitation de ses impacts sur l'environnement.*

Vous pouvez visiter le site de cette fédération à l'adresse : www.capfrance-vacances.com/

C'est aussi à cette fédération CAP-Vacances que les Villages Vacances Escapia adhèrent, dont celui qui a été le siège de l'AG AAM de septembre 2014 à Ker Al Lann.